**Enseignante du module**: OSMANI MOUNIA

**Adresse mail professionnelle :** [mounia.osmani@univ-relizane.dz](mailto:mounia.osmani@univ-relizane.dz)

**Compte facebook de l’enseignante** : <https://www.facebook.com/mounia.osmani.98/>

**Lien du groupe Facebook de l’enseignante de la promotion Master DLE1 (publication de cours/TD)** : <https://www.facebook.com/groups/479777579203710>

**Promotion:** Master DLE1

**Module (unité d’enseignement fondamentale semestrielle) :** Approches didactiques et théories d’apprentissage

**Coefficient**: 04

**Crédit**: 04 **Mode d’évaluation :** Note de TD + Note d’examen

**TD N°1**

**Approches en didactique du Français Langue Etrangère :**

1. **L’approche traditionnelle :**

La méthodologie traditionnelle, appelée également méthodologie grammaire-traduction, est la plus vieille des méthodologies d’enseignement / apprentissage des langues étrangères. Née à la fin du XVIème siècle et initialement utilisée dans l’enseignement des langues dites “mortes” tels le grec, le latin, elle a pris sa place dans l’enseignement des langues modernes jusqu’au milieu du XXème siècle.

L’objectif premier de cette méthodologie est la lecture, la compréhension et la traduction des textes littéraires (thèmes/versions) où l’apprenant applique les règles de grammaire qui lui a été enseigné de manière explicite en sa langue maternelle. La langue source reste la langue d’enseignement et occupe une fonction primordiale.

Avec la méthodologie traditionnelle, l’oral est relayé au second plan et la priorité est accordée à l’écriture. Cependant, elle ne donne pas accès à un véritable apprentissage de l’expression écrite puisque :

* « Les activités écrites proposées en classe de langue demeurent relativement limitées et consistent principalement en thèmes et versions. »
* « Les exercices d’écriture portent sur des points de grammaire à faire acquérir aux apprenants (ordre des mots dans la phrase, élaboration d’une phrase simple, complexe, etc.) et proviennent d’exemples tirés » de textes littéraires lus et traduits. Ces textes au langage normatif sont considérés comme « le moyen le plus sûr de devenir un bon rédacteur ».
* Ces exercices ne créent « aucune situation où l’apprenant est appelé à faire un usage personnel de la langue écrite. » : la production écrite est artificielle et faite de stéréotypes.

La méthodologie grammaire-traduction ne donne donc lieu à aucune réelle compétence tant pour l’écrit que pour l’oral. Par contre, elle est une méthodologie propice « à former de bons traducteurs de textes littéraires ».